



# *Le* **D'UNION**

N°87 - Février 2016



## EDITORIAL DU MAIRE

**3** Editorial

## ACTUALITÉS

**4 - 6** Centenaire Baccarat, pensionnaire MHB - «Ma maison nichoir», une animation nature à Baccarat - Calamity Jane, le 28 février au Cinéma - Du 1er au 6 mars, c'est carnaval à Baccarat - Exposition du 5 février au 31 mars - Le handicap, tous concernés

## NOTRE VILLE

**7-9** Un tournoi pour débiter l'année - Visite de l'exposition «Noël de mon enfance» - Kayak : challenge en piscine ! - Les tarifs 2016 de Cultiv'Form - La photo du mois - Conseil de quartier pour les rues du bureau de vote n°3 - Le déneigement à Baccarat - Un partenariat avec Roville-aux-Chênes au profit du sport - FIMA 2017

**12-13** CCAS, bilan 2015 - Demi-finale départementale de tennis - Tournoi Régional Hiver - Tribune libre

## DOSSIERS

**10-11** Cérémonie des vœux du Maire aux forces vives et au personnel communal

## Permanences, état civil infos express

**15** Que devient le stationnement ? - Conférence «vieillir ce n'est pas revenir en enfance» - Cani-sacs

## CUISINE

**16** Salade de mâche aux champignons

## Souvenir - Expression - Citation

**17** Fabricant de peignes

## JEUX

**18** Mots croisés - Sudoku

## A L'AFFICHE

**19** Cinéma - Lecture

## AGENDAS

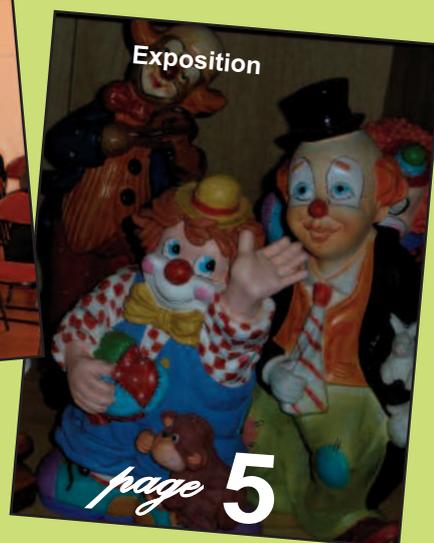
**20** BACCARAT  
RAON-L'ÉTAPE  
Numéros utiles  
Ordures ménagères

**2**

# Trait D'UNION

*Baccarat*

Février 2016



Ma maison nichoir

@ [www.ville-baccarat.fr](http://www.ville-baccarat.fr)

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Marion SANCIAUME Jocelyne CAREL
Couverture	Vue d'Hiver - Baccarat
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Helleuile 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Voir la vidéo  
sur notre site internet



Si nous fêtons il y a quelques jours encore le 110ème anniversaire de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, le principe de laïcité certes ancien n'en est pas moins d'actualité.

Ce principe donne tout simplement sens et vie aux mots « Liberté, égalité, fraternité », à la devise républicaine.

L'Etat joue pleinement son rôle en assumant ses compétences régaliennes. Les élus locaux mesurent précisément l'enjeu de la portée de leur mission.



Car c'est bien dans nos communes, telles que BACCARAT, au quotidien, que se construisent le vivre-ensemble, la tolérance et le respect. Plus que jamais, dans nos choix, dans les arbitrages que nous opérons ici, nous devons faire du renforcement de la cohésion sociale la première de nos priorités.

Cette cohésion sociale, c'est la municipalité qui, jour après jour, dans un partenariat étroit avec l'Etat et au contact direct avec la population, en est la garante. Ceci, pour organiser la vie de la cité, dans laquelle chacun trouve sa juste place et se sente bien, quelle que puissent être les différences entre les habitants.

Notre combat, c'est celui de la promotion de la diversité. Notre combat, c'est celui de la transmission de l'histoire et de nos valeurs. Notre combat, c'est celui de l'accompagnement des jeunes.

Face à cela, nous, élus de la municipalité, et l'ensemble des agents territoriaux notre Commune de BACCARAT, avons une mission : expliquer, mais aussi prévenir.

Je sais pouvoir compter sur une équipe mobilisée en ce sens et plus particulièrement sur l'appui précieux de Claude LINDER, mon adjoint aux manifestations patriotiques, qui sait constamment réaffirmer nos valeurs républicaines et faire preuve de discernement pour les transmettre lors des nombreuses cérémonies dont il assure scrupuleusement le protocole.

Les élus de la municipalité sont pleinement conscients du rôle qui est le leur, fidèles aux valeurs qui fondent leur engagement pour la collectivité.

**Christian GEX**  
**Maire de BACCARAT**

## Centenaire BACCARAT, pensionnaire MHB



C'est avec un grand plaisir qu'Yvette COUDRAY représentant Christian GEX empêché et Claude LINDER ont répondu présent à l'invitation de Mr Joël GUENIN, Directeur de la Maison Hospitalière et de la famille de Mr LECLERC Pierre....

C'est entouré des siens, de ses amis, de Madame OLIOT Nicole, membre du conseil d'administration, de la direction et de membres du personnel de la maison hospitalière que Pierre LECLERC a fêté dignement et avec humour ses 100 ans.

Mr Jean-Marie NICOLAS, président départemental des ACPG lui a également remis la médaille d'or de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre. Une reconnaissance du parcours extraordinaire accompli par le récipiendaire.



Yvette COUDRAY,  
Adjointe affaires sociales et Personnes âgées, handicap

## « Ma maison nichoir »

### Une animation nature à Baccarat



Comment accueillir la biodiversité au plus près de nous ? Venez apprendre à bricoler un nichoir, une mangeoire, ou encore un abri à insectes, pour favoriser oiseaux, chauves-souris et autres coccinelles, tant pour le plaisir des yeux que pour les bienfaits qu'ils apportent à nos jardins et à notre environnement. A la méthode d'antan, vous n'utiliserez qu'huile de coude et outils anciens !

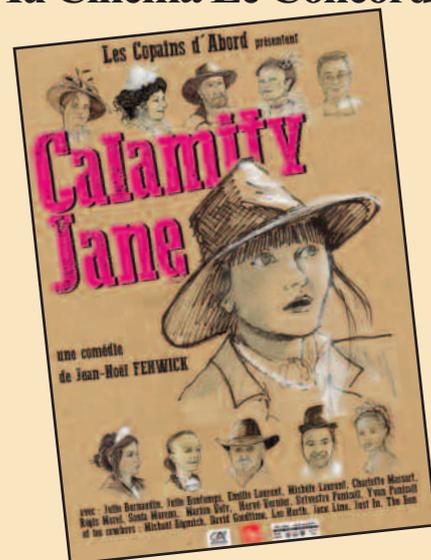
Vos réalisations seront installées en bord de Meurthe et vous aurez tout loisir d'observer l'installation et la vie de leurs nouveaux habitants.



Cette animation gratuite, proposée par la cité des paysages du conseil départemental 54 se déroulera le **samedi 27 février de 14h à 17h, à Baccarat - Espace loisirs**. Inscription préalable obligatoire sur le site [www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr](http://www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr), places limitées.

Expression de la politique environnementale du conseil départemental, la cité des paysages est un espace de découverte et d'animation, qui invite tous les publics à croiser leurs regards pour mieux comprendre la biodiversité et la complexité des paysages. C'est un site situé sur la colline de Sion, à redécouvrir dès l'ouverture de saison le 20 février, qui vous propose un programme de plus de 200 animations en 2016 sur la colline et les Espaces Naturels Sensibles du département... une belle façon de devenir acteur de son paysage !

## Calamity Jane Le 28 février 2016 à 14h30 Au Cinéma Le Concorde



Tout le monde connaît Calamity Jane à travers la saga Lucky Luke mais personne ne sait réellement son histoire. Ce western théâtral très rythmé retrace la vie de cette sauvageonne, légende de l'ouest... Entre cowboys et indiens, chercheurs d'or et shérif, épicerie et saloon, Calamity Jane sur son cheval Satan, traverse les grandes plaines américaines. Avec ses différentes rencontres et péripéties, cette fresque épique nous fait vivre avec émotion et drôlerie une aventure dépayssante au Far West.

### Les Copains d'Abord

C'est en 1990 que l'histoire commence, une bande de jeunes, formée de scouts, veut organiser un voyage humanitaire en Inde. Pour financer ce projet, ils décident de monter une pièce de théâtre : « Le Père Noël est un ordure » de la Troupe du Splendid.

En 1992, après le succès sur les planches, l'expédition à travers le monde, ces amis n'ont pas l'intention de se quitter et créent la Troupe « Les Copains d'Abord ».

Depuis 25 ans, la compagnie « Les Copains d'Abord » de Rambervillers éclaire les scènes en Lorraine de comédies pleines de rires et de vie. De Feydeau à Balasko, de Jean-Michel Ribes à Woody Allen ou encore de Guillaume Mélanie, la troupe souhaite vous faire découvrir avec la même envie et le même plaisir des ambiances différentes, chaleureuses et festives. A chaque lever de rideau, « Les Copains d'Abord » cherchent à vous transporter dans leur univers empreint de camaraderie et de bonne humeur.

Cette année encore, avec « Calamity Jane » de Jean-Noël Fenwick,

« Les Copains d'Abord » dégagent leur nouveau spectacle en galopant en plein Far-West !

### Du 1er au 6 mars

## C'est Carnaval à BACCARAT

Comme tous les 2 ans en alternance avec nos voisins de Raon l'Étape, le carnaval revient à Baccarat en 2016. Cela commence par un super loto organisé par le Comité des fêtes le dimanche 28 février à 14h00 à la salle des fêtes de Baccarat.

**Du 1er au 6 mars 2016**, un chapiteau de cirque sera installé place Général Leclerc. Quatre séances (lundi, mardi, jeudi et vendredi) seront organisées pour les enfants du canton, dans le cadre des NAP (nouvelles activités périscolaires)

**De plus, le vendredi 4 mars à 20 h** sous ce chapiteau chauffé, une soirée cabaret dansante sera organisée, avec repas servi sur assiette, musique, artistes professionnels. A noter que cette soirée est limitée à 100 personnes, et que les réservations obligatoires ont lieu chez Georges DULAC : 06 38 25 84 94.  
Tarif : 55 € sans boisson.

**Le dimanche 6 mars, c'est la grande cavalcade** avec près de 1000 carnavaliers.

Les groupes musicaux arriveront à Baccarat vers 10h30 et animeront certains villages participants.

Dès 11h30 les chars s'installeront rue des cristalleries.

Le top départ du défilé sera donné à 14h11, heure officielle, et le cortège coloré s'élancera alors vers la rue du Général Rouvillois, rue de Verdun, rue Capelot, rue Division Leclerc, rue du Docteur Retournard, rue Adrien Michaut, rue des Moulins, rue de l'abbé Munier, avenue de Lachapelle, et se terminera place du Général Leclerc par la mise au bûcher de Monsieur Carnaval. Buvette et restauration seront assurées, place Général Leclerc.



### SECURITE & CONVIVIALITE

Attention, la circulation et le stationnement seront réglementés sur tout le parcours du défilé.

Riverains, prenez vos précautions.

La circulation sera coupée côté rive gauche de 13h30 à 17h et rive droite de 13h30 à 16h.

Habitants de Baccarat, tous à vos costumes !

Décorez vos façades avec ballons ou lampions, soyez cléments avec les signaleurs aux barrières, et respectez les horaires de fermeture des rues (cela n'arrive qu'une fois tous les 2 ans)

Amusez-vous et faites la fête avec nous !

Le comité des fêtes a besoin de vous pour une fête réussie, les bénévoles sont bien entendu les bienvenus ! Faites-vous connaître auprès d'un de ses membres ou téléphonez au 06 38 25 84 94

### EXPOSITION

#### DU 5 FEVRIER AU 31 MARS,

#### HOTEL DE VILLE

Exposition autour du « CARNAVAL ».

Diverses collections sur le CIRQUE et les CLOWNS, les MANEGES...

- Collection de mannequins, clowns de Christian SALIER.
- Personnages clownesques de FRANCY'S
- Manèges forains de Josiane CUNY
- Maquettes de manèges de Denis THIBAUT.

En complément des festivités autour du carnaval de Baccarat le week-end du 6 mars, le Service Culturel vous invite à découvrir une exposition festive.

Tous passionnés depuis leur enfance par le monde du cirque comme Christian SALIER et le clown FRANCY'S ou par celui des forains comme Josiane CUNY et Denis THIBAUT, vous pourrez découvrir leur univers sous diverses formes.

Christian SALIER, collectionneur invétéré du monde du cirque, a vécu notamment durant trois ans au sein du cirque Arlette GRUSS. Dès l'âge de ses 10 ans, il se passionne pour l'univers du cirque et en particulier des clowns. Divers mannequins prendront place à l'Hôtel de Ville, avec de magnifiques costumes de cirque comme le clown, l'Auguste, la dresseuse d'ours... ainsi qu'une panoplie de clowns. Multiples affiches et tableaux de clowns viendront compléter cette superbe collection. Aujourd'hui encore, Christian SALIER continue sa quête, comme tout dernièrement au Festival du cirque de Monaco.

FRANCY'S, lui est artiste dans l'âme, acrobate à ses origines. Il a usé et abusé des monocycles durant 50 ans et a accompli depuis une trentaine d'années multiples pitreries clownesques dans ses nombreux spectacles. Lui aussi nous fera rêver avec sa collection de clowns en tous genres : des rigolos, des parfois tristes, des acrobates en positions incroyables...

Une panoplie multicolore et joyeuse !

Issue d'une longue famille de forains, Josiane CUNY participe encore et toujours à la Fête Foraine de Baccarat et ce, depuis les années 1955-60... A l'Hôtel de ville, elle exposera quelques maquettes de manèges, certaines miniatures et d'autres en taille réelle comme une voiture ou un tracteur de manège, ainsi que des photos de la vie foraine d'autrefois.

Egalement issu du monde forain depuis plusieurs générations, Denis THIBAUT présentera différentes maquettes de manèges telles que la grande roue, la chenille, un manège pour enfants avec des chevaux de bois, etc.

Entrée libre :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 (sauf jeudi 14 h et vendredi 16 h 30), le samedi de 10 h à 12 h.

Le handicap est défini comme :

« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».



### QUELS SONT MES DROITS ?

#### VOTRE ACCÈS À L'EMPLOI EST FACILITÉ

1 Aménagement des épreuves des concours

2 Recrutement direct possible par la voie contractuelle

#### VOTRE TRAVAIL EST ORGANISÉ EN FONCTION DE VOTRE HANDICAP

1 Horaires adaptés

2 Temps partiel de droit

3 Aménagement du poste de travail

#### VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EST ADAPTÉE

1 Priorité pour les mutations, détachements et mises à disposition

2 Possibilité de départ anticipé à la retraite dès 55 ans

3 Droit à des formations adaptées au handicap

#### CONNAISSEZ-VOUS

##### CES AUTRES POSSIBILITÉS

Mise à disposition d'une assistance humaine

Bonification des chèques vacances

Aide aux frais de déménagement

### COMMENT FAIRE VALOIR MES DROITS ?

Se faire reconnaître « travailleur handicapé »

- RETIREZ UN DOSSIER auprès de votre mairie ou téléchargez-le sur le site de la maison départementale des personnes handicapées ([www.mdpf.fr](http://www.mdpf.fr))

- CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER.

Complétez le formulaire Cerfa n°13788\*01 et fournir les documents demandés.

- APRES ANALYSE DE VOTRE DOSSIER, la MDPH peut vous délivrer la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et vous accorder dans certains cas la prestation de compensation

- LA MDPH peut également déterminer le taux d'incapacité et délivrer une carte d'invalidité.

### POURQUOI ET COMMENT SE DECLARER ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est délivrée pour de nombreuses maladies et limitations, y compris pour des personnes ayant déjà le statut de fonctionnaire. Les personnes souhaitant obtenir la RQTH sont invitées à contacter la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département. Elle vous fournira toutes les informations utiles et les formulaires nécessaires.

Déclarer son handicap, c'est simple, facile et confidentiel. Il suffit d'envoyer le justificatif au correspondant handicap de l'académie.

Retrouvez toutes ces informations sur : <http://www.education.gouv.fr/handicap-tous-concernes>

**VOTRE CORRESPONDANT HANDICAP NANCY-METZ:** Joël LALORE, 03.83.86.21.03  
correspondant-handicap@ac-nancy-metz.fr, Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le 10 janvier au pôle sportif Josette RENAUX, la section Badminton de la MJC a organisé son tournoi annuel. Laurent GUEGANO, responsable de la section et Marie José CLEMENT, secrétaire, ont pu accueillir une vingtaine de personnes sur la journée en commençant par un petit déjeuner dès 8h00.

Le programme s'est déroulé en deux parties : match simple le matin et double l'après midi coupés par un déjeuner pris en commun avec apéritif et tirage des rois offert par le Président MJC Michel DIDIERLAURENT.

L'Office municipal des Sports a soutenu ce tournoi interne en offrant les récompenses aux gagnants :

Match Simple : 1er Mickael DOUCH, 2ème Nicolas DOMPTAIL, 3ème Emilien DOUCH.

Match double : 1er Mickael DOUCH et Vic FIEGEL, 2ème Denis VALLETTE et Alexandra NIEDZWIEDZ, 3ème Laurent GUEGANO et Marie José CLEMENT.

Bravo à tous !

## Un tournoi pour débiter l'année



Sabrina VAUDEVILLE  
Adjointe aux sports

## Visite de l'exposition « Noël de mon enfance »



La classe Ulis de l'école de la Serre à Baccarat a visité l'exposition "Noël de mon enfance" présentée à la mairie.

Les élèves et leurs accompagnatrices ont eu la chance de rencontrer Raymond WEYMESKIRCH, céramiste de grand talent. Il a commenté pour eux l'exposition en leur présentant les œuvres de différents artistes : les figurines en bois de Michel KIEFFER, les

peintures naïves d'Anne STRASBERG, les créations de sa femme Françoise, et ses créations personnelles en céramique.

Pour couronner cette visite déjà très riche, Raymond WEYMESKIRCH a fait partager aux élèves ses incroyables talents de céramiste. Il leur a expliqué sa façon de travailler et ses techniques aux différentes étapes de la création de chaque pièce unique. Les enfants ont joué les céramistes en manipulant l'argile et les outils de l'artiste, prêtés avec bienveillance, donnant des envies de vocations à certains.

Cerise sur le gâteau, Raymond WEYMESKIRCH a offert à chaque élève et accompagnatrice un cadeau de sa création.

Cette rencontre était pleine d'humanité et d'émotion, merci à ce grand Monsieur pour tout ce qu'il a bien voulu partager avec ce groupe.

Une exposition à voir et revoir sans modération pour prolonger la magie de Noël !

## Kayak : challenge en piscine !



Le dimanche 17 janvier, à la piscine inter-communale Jean-Marie FEVE de Baccarat, le club de Canoë-kayak de Saint Dié en partenariat avec l'OMS de Baccarat organisé pour le compte du Comité Régional de Lorraine, la première manche du challenge régional de slalom en piscine.

Les épreuves ont débuté en début d'après midi où 60 participants de la région se sont affrontés pour faire les meilleurs temps. Les 6 catégories représentées ont pu slalomer entre les portes spécialement installées pour l'occasion.

Après un goûter bien mérité, la municipalité, l'OMS, le secrétaire général du Comité Régional de Lorraine de kayak Ludovic SARTORY et le président du Club de St Dié Bernard LIPP ont procédé à la remise des prix. Chaque participant s'est vu remettre une médaille offerte par l'OMS. Un élan permettant ainsi aux deux clubs de s'unir vers un avenir prometteur pour le développement du Canoë-kayak à Baccarat.

Sabrina VAUDEVILLE  
Adjointe aux sports

## Les tarifs 2016 de Cultiv'Form

Dates	Une personne	Couple (mariés ou pacsés)	Etudiant (sur présentation de la carte)
01/09/15 au 31/07/16	106 €	172 €	76€
01/01/16 au 31/07/16	76 €	122 €	56 €
01/04/16 au 31/07/16	46 €	72 €	36 €



Vous êtes photographe, amateur ou professionnel ? Vous avez capturé un moment que vous souhaitez partager? Merci d'envoyer vos photos à [sebastien.coutret@ville-baccarat.fr](mailto:sebastien.coutret@ville-baccarat.fr), accompagnées d'une légende et de vos coordonnées.

Ces photos doivent représenter un moment, un évènement, un paysage...etc. en lien avec l'actualité locale.

Les photos les plus insolites, les plus inspirées, les plus visuelles seront publiées dans notre magazine. Nous vous remercions pour votre participation.

## la photo du mois

### ■ Conseil de quartier pour les rues du bureau de vote n°3



Pour ce deuxième conseil de quartier, une cinquantaine de personnes étaient présentes.

M. le Maire a commencé par faire le point sur différents travaux réalisés en 2015, avant d'expliquer que les deux Irakiens accueillis par l'OPHLM à la demande de la préfecture, avaient quitté Baccarat pour une ville plus grande. Un rapide point a été fait sur la vidéo protection qui est en période d'essai depuis le 15 décembre et sur le projet de musée du flaconnage qui est en cours d'étude de faisabilité.

Ensuite Sabine TIHA, conseillère déléguée, a fait le bilan des suites du conseil de ce quartier qui s'était tenu le 9 janvier 2015. Les demandes ont été instruites puis traitées avec Isabelle CHASSAIN, adjointe aux quartiers et avec l'aide des services municipaux concernés. Et comme promis, toute demande a reçu une réponse, qu'elle soit positive ou négative.

Le bilan est plutôt positif et s'établit comme suit :

• **67 demandes ont été formulées:** 42 ont reçu une réponse lors du conseil ; 25 ont été traitées ensuite par les services techniques, l'urbanisme et la police municipale.

• **Sur les 24 en suspens après le conseil de quartier :**

- **20 ont été satisfaites et sont closes** : pour une dépense totale de 55 406,98 € TTC

> mise en place du stop rue du 20ème BCP pour sécuriser le débouché de la rue de la Liberté,

> réalisation du parking le long de la voie ferrée (côté parc et 20ème BCP),

> parking et trottoirs rénovés avenue Rouvillois,

> à la résidence du soleil : pose de macadam sur les parkings, reprise et sécurisation du rond-point et de son utilisation, nettoyage du déversoir d'orage et du parcours de santé, déplacement de la statue,

> nettoyage derrière la rue de Lattre,

> intervention sur lampadaires : rue de la liberté, Saint Wolfgang, de Lattre,

> pose de poubelle rue du Port,

> couverture d'un fossé rue du Prieuré pour faciliter la circulation

> et diverses interventions pour des trous dans la voirie, des haies débordantes ou le stationnement devant les garages...

> une a été redirigée à la CCVC, concernant la benne à verre rue du Parc.

- **4 sont en cours d'étude ou de traitement :**

> la ruelle Saint Wolfgang : recherche de solution et fera partie des arbitrages budgétaires de 2016 : reprise de la ruelle Saint Wolfgang avec un profilage du chemin,

> la question du stationnement et de la circulation des piétons, qui va de pair avec la vitesse : rues Pecatte, du Port, Rouvillois, du Gué, du Parc,

> la partie haute de la rue de la Liberté avec la question des trottoirs et de l'éclairage, ainsi que la sécurité au carrefour avec la rue Malraux,

> le déneigement : un article dans le Trait d'Union de janvier a expliqué comment il était mis en œuvre. Nous étudions les circuits et son amélioration en fonction de nos moyens et des priorités.

Ensuite, les participants ont pu poser toutes les questions qu'ils désiraient, tant sur la ville en général que sur leur quartier. Cette fois encore, nous avons beaucoup débattu de la vitesse, des déplacements de piétons, du stationnement des voitures, de signalétique routière, de la traversée des camions, toutes questions qui sont en cours de réflexion et de traitement par les groupes de stationnement au travail depuis maintenant plus de six mois. Malheureusement, nous avons pu encore constater de trop nombreux cas d'incivisme qui se traduisent par des squatteurs bruyants à la gare, beaucoup de déchets et crottes de chiens ou même de cheval.... Toutes questions auxquelles nous essayerons de répondre, dans la mesure de nos moyens. Mais même si la police municipale va intervenir pour les squatteurs et si les services techniques vont continuer à nettoyer régulièrement les rues, la ville ne peut pas lutter contre la multiplication des incivilités. C'est à chacun de se sentir responsable afin que nous puissions au mieux tous vivre ensemble. La totalité du compte-rendu de ce conseil est affiché sur les différents panneaux municipaux de la ville.

Quoi qu'il en soit, cette fois encore, les questions furent pertinentes et constructives. Ce genre d'échange permet, non seulement le dialogue entre les habitants et les élus, mais aussi des interventions concrètes de la ville dans l'environnement des Bachamois, afin d'améliorer leur quotidien et leur qualité de vie.

Aussi n'hésitez pas à participer à ces conseils qui nous permettent à tous, habitants et élus, de réfléchir et d'agir ensemble pour que Baccarat reste une ville où il fait bon vivre.

**Isabelle CHASSAIN,**  
Adjointe au Maire  
**Sabine TIHA,**  
Conseillère déléguée

Le 10 mars pour Badménil ;

Le 28 avril pour le quartier correspondant au bureau électoral n°1;

Le 23 juin pour le quartier correspondant au bureau électoral n°4.



Pour compléter l'article du précédent Trait d'Union sur le déneigement, en réponse à des demandes lors des conseils de quartier, nous vous présentons ci-dessous les règles du conseil départemental en la matière.

Pour mémoire, le conseil départemental, et non la ville, doit assurer le déneigement dans un grand nombre de rues de Baccarat, correspondant aux grands axes qui traversent notre ville :

- La RD 590 qui va de Bertrichamps à Azerailles : donc la rue des Vosges, le faubourg Humbépaire, la rue Humbépaire, la rue des cristalleries, la rue division Leclerc, la rue Sainte Catherine, la route de Nancy ;
- La RD 22 qui va de Gélacourt à Badménil : donc en plus des rues déjà citées ci-dessus : la route de Merviller, la rue docteur Retournard, le pont, la rue Adrien Michaut, la rue des 3 frères Clément, la rue de Ménil, la rue de la Barrière, la route de Badménil, la route de Bayon ;
- La RD 935 qui va de Merviller à Rambervillers : en plus donc la rue de Saint Christophe ;
- La RD 158 direction Lachapelle : l'avenue de Lachapelle

Baccarat est située dans un circuit d'environ 80 km de routes. Les rues sont classées en trois catégories : voie structurante, principale et locale.

- Les voies structurantes sont dégagées à partir de 2 h, une fois le camion chargé et opérationnel, jusqu'à 21 h 30. C'est par exemple le cas de la RD 935 qui va de Rambervillers à Merviller, 7 jours sur 7.
- Les voies principales sont dégagées entre 4 h et 21 h 30. C'est le cas de la RD 22 qui relie Sainte Catherine à Badménil.
- Les voies locales sont déneigées de 7 h 30 à 16 h 30, sauf le week-end, telle la RD 158 en direction de Lachapelle.

Il faut bien entendu tenir compte du moment où il commence à neiger, des temps de chargement et de rechargement des camions, des conditions de l'enneigement et/ou du verglas. Les camions passent du réseau structurant au réseau principal, dès lors que les conditions du réseau structurant sont jugées satisfaisantes. Idem pour le passage du réseau principal au réseau local. Ces règles s'appliquent sauf circonstances exceptionnelles, soit 10 cm de neige ou verglas.

C'est en dehors de ces circuits que la ville intervient dans les rues non gérées par le conseil départemental.

**Sabine TIHA**  
Conseillère déléguée

## ■ Un partenariat avec Roville-aux-Chênes au profit du sport



Depuis la rentrée, le Club VTT Tonic de Baccarat a constaté une augmentation d'adhérents de sa section jeune. Lors de son assemblée générale, la municipalité a proposé au club d'occuper le terrain de la zone naturelle des Bingottes qui répond au besoin des vététistes mais qui nécessite quelques aménagements pour que les jeunes puissent évoluer en toute sécurité.

Roville aux Chênes école d'Horticulture et de Paysage recherche constamment des terrains pour leurs jeunes élèves, c'est pourquoi la commune a tout naturellement accepté la proposition de Marc BIRY (professeur de l'école et membre du VTT) de s'unir pour créer un projet d'aménagement de la zone.

Le 15 janvier, 13 élèves de l'école, accompagnés de leurs professeurs, se sont déplacés pour découvrir le terrain, prendre en compte les difficultés de celui-ci et la mutualisation avec d'autres sports (VTT, équitation...) ainsi que de constater les aménagements existants.

A suivi un temps d'échange en mairie entre les élèves, Pascal JOB Président du VTT Tonic, les services de la ville et les élus. Au programme : présentation du fonctionnement de la commune et de la politique sportive, prise en compte des besoins du Club et du fonctionnement du service espace vert. Un bon nombre de questions sont venues alimenter ce moment pédagogique.

Les élèves ont donc jusqu'au 1er avril, date de leur examen de fin d'année, pour travailler sur leur projet. Ils devront alors les présenter aux jurys dont la ville fera partie. Plusieurs objectifs sont fixés par l'examen notamment :

### 1) Participer à la mise en oeuvre d'une action d'aménagement

- Acquérir une démarche concrète de conduite de projet à partir d'une mise en oeuvre réelle
- Participer à la mise en oeuvre d'une opération
- Restituer avec distanciation le travail réalisé (sous différentes formes)

2) Etre capable d'apporter des réponses technologiques et d'adaptation au terrain

- Analyser les pratiques mises en oeuvre dans une situation problématisée
- Identifier la diversité et relativité des réponses technologiques possibles
- Dégager les grands principes d'actions spécifiques.

Après la restitution des différents projets à la ville, les élèves auront l'occasion de revenir sur place pour une journée travaux pratiques avec le service espaces verts.

**Sabrina VAUDEVILLE**  
Adjointe aux sports et infrastructures sportives.

## ■ FIMA 2017

En 2010, Josette RENAUX relève un défi : la création d'un événementiel d'envergure, le Festival International des Métiers d'Art (F.I.M.A.). Aujourd'hui ce festival est unanimement reconnu aussi bien du grand public, des professionnels des métiers d'art que des institutionnels. Conjoncture oblige, ce rendez-vous bisannuel ne devrait avoir lieu qu'en 2017. En effet, Le comité de pilotage dernièrement reconstitué au sein de l'Association Baccarat Développement et autour de son nouveau Président Richard RENAUX, a décidé de décaler d'un an ce festival.

Cela devrait permettre de vérifier la possibilité d'avoir des subventions de l'Etat, de la région, du Conseil Départemental, compte tenu des modifications aussi bien géographiques que politiques des différentes institutions, sans oublier bien sûr les partenaires potentiels.

2017 c'est déjà demain, en temps voulu, nous ne manquerons pas de solliciter les fidèles et incontournables bénévoles qui se sont mobilisés en grand nombre lors des éditions précédentes.

Extraits du discours de Christian GEX, Maire de BACCARAT,

Revenons sur les principaux extraits du discours que Christian GEX, Maire de BACCARAT, a tenu en présence du préfet, et de bon nombre de personnalités représentant le monde politique.

(...) Depuis que les Bachamoises et les Bachamois nous ont fait confiance, je mesure notre responsabilité. Guidée par l'intérêt général, la Municipalité tiendra la totalité des engagements pris devant les habitants. Oui, forte de sa diversité et de son expérience, notre équipe travaille avec détermination au service de tous les habitants !

Cette volonté fait partie intégrante de l'Histoire de notre ville.

A BACCARAT nous avons toujours fait le choix de construire l'avenir... « Faire l'avenir plutôt que le subir »... Voilà ce qui fonde notre projet de ville et guide nos actions.

(...) A BACCARAT, aucun habitant ne paie le coût réel du service public.

Et là où de nombreuses institutions font le choix malheureux de se désengager, nous continuons d'assumer le rôle de « bouclier social » !

(...) Pour défendre notre territoire, développer son attractivité économique, et porter nos projets, nous savons aussi pouvoir compter sur des partenaires fidèles et solides, l'Etat et le panel de ses services, l'ensemble des parlementaires, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le PETR du Lunévillois, la Communauté de Communes du Lunévillois et de Saint Dié des Vosges, la Communauté de Communes des Vallées du Cristal pour que BACCARAT exerce ses compétences le plus efficacement possible, avec l'ensemble de notre personnel communal. Il reste maintenant à développer des liens solides avec la nouvelle Grande Région !

(...) Notre méthode, c'est la concertation et le dialogue qui s'expriment notamment lors des réunions de quartiers ou des réunions publiques thématiques.

Ce dialogue et cette concertation concernent aussi nos associations qui sont écoutées, associées et leurs demandes sont prises en compte notamment à travers la mise en place de projets partagés.

Vous le constatez, nous construisons tous ensemble l'avenir de BACCARAT et de son territoire car il est essentiel d'en maîtriser les grands enjeux, à savoir :

- attractivité économique, touristique et commerciale,
- cadre de vie de qualité,
- qualité associative,
- qualité des équipements communaux et intercommunaux de proximité capables de répondre aux besoins des habitants dans tous les domaines (écoles, collège, équipements sportifs, accueil petite enfance, jeunesse, etc.)

Ces atouts sont précieux et j'entends, avec l'équipe municipale et nos élus communautaires bachamois, les défendre. (...)

### L'INTERCOMMUNALITE :

Suite à la réforme de la loi NOTRe., notre intercommunalité doit évoluer, elle mérite mieux qu'une simple logique comptable et purement politicienne qui vise à agglomérer des communes, sans cohérence avec les enjeux existants.

C'est dans ce sens, et en toute solidarité avec les élus communautaires, que notre conseil municipal, le 7 décembre dernier, a chargé le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal de sécuriser l'avenir de notre Commune.

Il revient désormais aux représentants intercommunaux les mieux placés auprès des instances préfectorales de réunir les éléments les plus instruits et les plus circonstanciés de manière à obtenir, par un dialogue éclairé et sans politique politicienne, un vote communautaire propice à engager dans la voie la plus favorable (en termes fiscaux, en termes de ressources et en termes organisationnels) la nouvelle collectivité qui en naîtra pour l'avenir.



(...) CONTEXTE POLITIQUE

(...)Aujourd'hui, ma préoccupation principale reste le bien-être des Bachamoises et des Bachamois dans le même état d'esprit que nous avait insufflé Josette RENAUX en 2008.

Le monde a considérablement évolué. Les clivages politiques fondés sur cet ancien monde changent avec lui. Nos repères traditionnels sont remis en cause. Nous devons nous adapter sans cesse pour rester dans la course. Mais nous ne sommes pas tous en mesure de le faire dans un rythme aussi intense, parfois violent.

De nombreux pays en Europe comme la France connaissent le même mouvement.

Les plus fragiles d'entre nous, les plus isolés, les moins préparés, sont déboussolés et ont peur de ce vaste bouleversement, qui au lieu de leur offrir des opportunités nouvelles, provoque des replis identitaires comme pour se protéger du changement dans une ultime tentative de résistance.

Les responsables politiques nationaux semblent démunis pour apporter des solutions innovantes.

Tout ceci au détriment de l'unité nationale alors que pourtant notre pays a tant besoin de rassemblement et de sérénité, tant besoin de retrouver du sens.

La parole politique a perdu de sa valeur, anéantie par des promesses impossibles et l'absence de cohérence entre les mots de tribunes et les actes.

Les mots Démocratie et République, pourtant si essentiels comme modèles et valeurs de notre vie collective, sont galvaudés, utilisés à mauvais escient, et perdent de leur sens.

Les divergences entre droite et gauche ne sont plus nettes.

Les partis politiques en sont tous conscients.

Tout ceci entraîne une profonde confusion et la perspective de l'élection présidentielle de 2017 doit provoquer une clarification en amont.

Le choix électoral n'est plus « pour » mais « contre » ! Est-ce normal ? A l'évidence non !

Si je comprends les raisons qui amènent à ce choix, les responsables politiques nationaux, quant à eux, doivent entendre ce message.

(...)Je forme le vœu qu'en 2016, chacun d'entre vous puisse vivre des moments de joie et de fraternité. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussites.

Pour finir, je terminerais par une phrase de BERNANOS « **On ne subit pas l'avenir, on le fait** » En ce début d'année 2016, je fais le vœu que ces mots guident nos pensées et nos actions et je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles une excellente année 2016 et surtout une très bonne santé. »

### Extraits du discours de Christian GEX, Maire de BACCARAT,

Revenons sur les principaux extraits du discours que Christian GEX, Maire de BACCARAT, a tenu au personnel communal :

« Notre commune de BACCARAT n'échappe pas aux difficultés de l'économie d'aujourd'hui. Mais cette crise ne nous privera pas du besoin de se retrouver ensemble dans l'intimité de notre institution.

Alors, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement.

Ces vœux 2016 prendront une tonalité très particulière.

(...) Aujourd'hui, il est le temps de réaffirmer ce qui doit faire le fondement de notre action pour le service public local, à savoir l'engagement, la patience, l'humilité, la réserve et le dévouement.

A chacun de vos niveaux, vous devez être un maillon essentiel de notre chaîne de réussite, pour l'évolution et la qualité de notre service public. Cet engagement, vous devez le porter avec fierté et ne pas le laisser sombrer dans la routine et les mauvaises habitudes.

(...) Car notre territoire évolue, demain, la Commune de BACCARAT fera partie d'une communauté de communes dont le périmètre sera plus étendu et dont les compétences seront refondus.

Nos domaines d'intervention vont considérablement évoluer, entraînant une réorganisation interne des services sans précédent.

De nombreuses interrogations subsistent au sein de ce contexte plus que mouvant et qui aura, d'ici 2020, transformé en profondeur notre collectivité. Dans cette perspective, même si le champ de nos compétences évolue, nos valeurs devront rester intactes, voire même être réaffirmées.

Notre exemplarité doit s'inscrire dans la perspective de 2020 et l'exigence de ce que nous serons alors.

(...) Voici le sens que nous devons donner à notre quotidien et à notre action publique. Cette année nous appellera donc à progresser et à revoir nos méthodes. Et c'est en travaillant solidairement tous ensemble, sous l'égide d'Éric CHAPAYS, accompagné de Bruno HAY, Christophe FRENOT et Stéphane BELCOUR, qui portent cette volonté, que nous y parviendrons.

J'en appelle à un réveil des consciences pour que notre cadre de travail retrouve son âme et que le dialogue social soit constructif, dans le respect des formes dévolues à la hiérarchie de cette collectivité.

(...) Preuve que l'action des agents de la Commune reste importante pour nous, les élus, le cadre de vie des administrés s'améliore quotidiennement, nos réseaux sont entretenus au mieux de nos ressources, nos bâtiments communaux garantissent un accueil sécurisé et confortable à leurs visiteurs et nos espaces verts sont bien conservés, grâce aux interventions permanentes et réactives des services municipaux.

La performance administrative dans le traitement des dossiers, la rigueur de notre gestion budgétaire et l'accueil de nos citoyens sont des qualités que je relève au sein de notre institution.

Je terminerai mon propos par l'affirmation suivante :

« Arrêtez de vous demander ce que la Ville peut faire pour vous, et demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire pour elle. »

Ces mots doivent raisonner comme une véritable philosophie pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous.

Voilà, c'est cela que je voulais partager avec vous. Il nous faut redoubler d'efforts et mettre du cœur à l'ouvrage pour donner du sens à nos vies et laisser un monde meilleur à nos enfants, afin que nos rêves deviennent, leur réalité.

### Extraits du discours d'Eric CHAPAYS, Directeur général des services

« Nous savons, Monsieur le Maire, que face à cette situation extrêmement difficile, toutes les initiatives doivent être encouragées pour dégager une vision collective et partagée de l'avenir.

Cette ligne incarne bien votre projet politique, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, qui reste bien celui-ci : construire pour BACCARAT un présent qui soit porteur d'avenir.

C'est avec la ferme volonté d'avancer à vos côtés dans cette voie que le personnel communal doit aborder l'année 2016 et qu'en son nom, je vous adresse, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, mes vœux les plus sincères de force, de réussite et de bonheur.

Monsieur le Maire, vos recommandations constantes de ne pas s'enfermer dans des habitudes sclérosantes, mais au contraire de remettre sans cesse en cause les pratiques établies pour adapter l'action publique à un monde en mutation permanente seront entendues.

C'est ainsi que pour cette année 2016, de grands chantiers en termes de réorganisation interne nous attendent avec pour objectif :

- Une efficacité accrue de notre service public local
- Une gestion optimisée des deniers publics
- Une politique de ressources humaines qui redonne à chaque agent la place qu'il mérite

(...) L'ensemble des agents communaux doit aux Bachamois une attitude professionnelle exemplaire qui passe par :

- l'utilisation économe et efficace des deniers publics,
- une prise en compte individualisée des situations des usagers marquée par la volonté de trouver des solutions,
- un esprit de responsabilité individuelle et collective.

Je tiens à rappeler solennellement et avec force que le service public ce n'est pas seulement une profession, ce n'est pas seulement un métier, c'est une vocation.

Servir l'intérêt général est quelque chose d'important, ce n'est pas une formule creuse mais une expression qui a du sens, qui exprime un engagement, une cause plus grande, plus belle que celle de l'intérêt personnel.

(...) Notre statut de fonctionnaire territorial nous impose une mise en exergue constante tant dans l'expression de nos droits mais, surtout je dirais, dans l'obligation de nos devoirs.

A cet égard, je voudrais vous raconter le dialogue suivant, à l'époque de PLATON et dont les mots sont encore d'actualités.

Il s'intitule : Les trois tamis

« Un jour, quelqu'un vint voir SOCRATE et lui dit :

- Ecoute SOCRATE, il faut que je te raconte comment ton ami s'est conduit.
- Arrête ! Interrompt l'homme sage. As-tu passé ce que tu as à me dire à travers les trois tamis ?

- Trois tamis ? dit l'autre, empli d'étonnement.

- Oui, mon bon ami : trois tamis. Examinons si ce que tu as à me dire peut passer par les trois tamis. Le premier est de celui de la Vérité. As-tu contrôlé si ce que tu as à me dire est vrai ?

- Non; je l'ai entendu raconter, et ...

- Bien, bien. Mais assurément, tu l'as fait passer à travers le deuxième tamis. C'est celui de la Bonté. Ce que tu veux me dire, si ce n'est pas tout à fait vrai, est-ce au moins quelque chose de bon ?

Hésitant, l'autre répondit : non, ce n'est pas quelque chose de bon, au contraire ...

- Hum, dit le Sage, essayons de nous servir du troisième tamis, et voyons s'il est utile de me raconter ce que tu as à me dire ...

- Utile ? Pas précisément.

- Eh bien, dit Socrate en souriant, si ce que tu as à me dire n'est ni vrai, ni bon, ni utile, je préfère ne pas le savoir, et quant à toi, je te conseille de l'oublier. ... »

C'est sur ce dialogue porteur de valeurs et de bon sens que je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2016.

A la suite de ces interventions, Guy CONTAL, adjoint technique principal de 1ère classe a reçu la Médaille d'argent du Travail pour 20 années de services accomplis dans la collectivité.

La collectivité a par ailleurs célébré comme il se doit le départ à la retraite de Jean-Pierre GIRONDE, adjoint technique principal de 2e classe, entré à la mairie de BACCARAT en 1983. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Les élus locaux sont directement concernés et impactés par les logiques de simplification des normes applicables aux collectivités territoriales. Si cette simplification administrative peut dans certains cas répondre à leurs préoccupations, elle présente de nombreux risques en termes de lien social.

La loi NOTRe du 8 Août 2015 a ainsi rendu facultatif le centre communal d'action sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1500 habitants. Elle donne aussi la possibilité de dissoudre le CCAS dans ces mêmes communes.

Il n'y a néanmoins aucun impératif, ni caractère d'urgence à la dissolution de ces CCAS.

La loi NOTRe stipule que le CCAS peut être créé dans toute commune de moins de 1500 (la création du CCAS n'est donc plus obligatoire mais facultative) mais peut être dissous sur délibération du conseil municipal. Si le CCAS est dissous, soit la commune exerce directement les attributions de ce dernier, soit elle les transfère partiellement ou en totalité, au Centre intercommunal d'action sociales (CIAS).

### **Le CCAS est un outil original**

Face aux attentes légitimes de nos citoyens d'un service public à la hauteur de leurs attentes, le mode de gouvernance CCAS lui confère une vraie originalité et modernité à l'heure où l'on réaffirme partout la nécessité de mettre en place des modes de gouvernance de l'action publique plus participatif et responsabilisant. Le conseil d'administration du CCAS, composé pour moitié d'élus municipaux et pour moitié de représentants de la société civile, en fait en effet une structure exemplaire et unique en Europe.

### **L'ACTION SOCIALE mérite un outil dédié**

A chaque commune, ses habitants avec leurs besoins et attentes légitimes en matière d'équipement et de services. Et cela d'autant plus lorsqu'il s'agit de personnes âgées en perte d'autonomie, de familles en difficulté, de personnes isolées. Répondre à ces besoins est tout à l'honneur des élus locaux investis d'une mission de service publique.

Notons que beaucoup de CCAS bénéficient de dons et legs. (joindre bulletin de souscription)

Même si les délibérations du conseil d'administration du CCAS font l'objet d'une publicité (recueil des actes administratifs, affichage), ses réunions ne sont ni publiques, ni ouvertes à la presse, ce qui permet d'apporter des réponses équitables, rapides, à huis clos, et donc en toute confidentialité, loin de toute pression médiatique ou électoraliste.

L'aide sociale est l'héritage d'une tradition qui trouve ses origines dans la charité, la bienfaisance et l'assistance. Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

### **BILAN 2015 du CCAS**

Au cours de l'année 2015, le CCAS a aidé 153 familles représentant 394 personnes.

14 couples, 31 familles (parents-enfants) 63 familles monoparentales, 45 personnes seules

Cette année encore, l'aide alimentaire a été la plus sollicitée : 139 familles ont été dirigées vers la « BANQUE ALIMENTAIRE » (distribution ouverte toute l'année) et aussi des dons représentant 75 bons d'achats « alimentation-hygiène » pour un montant de 2270 euros. Nous n'oublierons pas la campagne hivernale des « Resto du Cœur » également très sollicités.

### **Autres aides du CCAS :**

Des aides pour des demandes exceptionnelles (énergie ou autres dépenses risquant de mettre en péril la situation familiale pour la somme de 3142.51 euros. 29 régies ont été accordées pour un montant de 520€, aide spécialement adaptée pour déplacements exceptionnels sur justificatifs. Rendez-vous : médicaux, pôle emploi, etc...)

En partenariat avec le service jeunesse de la CCVC « aide au premier départ vacances ». Cette année deux enfants ont bénéficié de cette aide pour leur séjour vacances.

Et aussi, grâce à nos agents territoriaux, (GIR : groupe intervention rapide) nous aidons les personnes âgées qui en font la demande afin de les aider au déneigement devant leur domicile, en particulier devant les garages.

Nous noterons aussi le suivi en mairie en cas de plan gouvernemental canicule. Un registre est ouvert en mairie à cet effet. Cela permet d'identifier les personnes seules ou en rupture familiale. Nos agents de la police municipale ou les agents du CCAS peuvent ainsi les appeler quotidiennement et si besoin leur rendre une visite.

Le Centre communal d'action sociale de BACCARAT intervient sous forme de prestations individuelles dans le cadre d'une participation financière pour des voyages scolaires.

Destinée aux élèves de BACCARAT, cette participation s'élève à :

- ECOLES PRIMAIRES : Voyage de découverte : 100 € par élève
- ECOLES MATERNELLES : Journée d'éveil en fin d'année : 19 € par élève
- Collège de BACCARAT: Séjours linguistiques et de découverte : 22 € par élève
- Collèges et lycées extérieurs : Séjours linguistiques et de découverte : 22 € par élève

Toute demande de participation financière est à adresser à : Monsieur le Président du CCAS de BACCARAT, Hôtel de Ville, 2, rue Adrien MICHAUT - 54120 BACCARAT

## NOEL 2015,

Enfants et parents ont été conviés au cinéma CONCORDE pour la projection du film « HOTEL TRANSYLVANIE 2 ». Suivi d'un goûter à la salle des fêtes offert par le CCAS et aussi de friandises offertes par les associations caritatives. 107 personnes ont répondu à cette invitation. Beaucoup de parents ne donnent pas suite au courrier du CCAS, au détriment des enfants.

## RESIDENCE PASTEUR

Depuis de nombreuses années, l'UNCCAS (Union Nationale des CCAS) dont les adhérents sont les principaux gestionnaires publics des logements-foyers, se mobilise pour que ces derniers soient pleinement reconnus dans leur mission de prévention et que soient progressivement levés les freins à leur modernisation. Ce regain d'attention qui leur est porté dans la loi est donc une bonne chose. Les logements-foyers bénéficiaient d'une image un peu floue, que le changement de terminologie devrait corriger. Résidence autonomie, un terme plus attractif que logements-foyers et qui donne toute sa dimension à la prévention.

En effets les résidences autonomie devront apporter une réponse dès les premières fragilités et constituer une alternative à la maison médicalisée. C'est pourquoi, le projet de loi prévoit qu'elles puissent accueillir des personnes plus dépendantes.

Pour se mettre en conformité avec la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, les membres du CCAS ont fait réaliser l'évaluation de la Résidence Pasteur par un organisme agréé « DUNAMIS CONSEIL SAS ». Cette mission a eu lieu sur 7 jours. Elle a favorisé la rencontre de l'évaluateur auprès de nombreuses personnes concernées : les locataires et des membres de leur famille, du personnel médical et d'aide à domicile, du directeur de l'OPH propriétaire des murs de l'Etablissement, des responsables d'associations, des agents territoriaux et des membres du CCAS. Les préconisations de cette évaluation sont à mettre en place de 2016 à 2020.

Au cours de l'année 2015, des animations diverses autour des résidents ont été réalisées...

- Une animation musicale mensuelle

- Janvier : galette des rois avec les membres du CCAS

- Avril : distribution de chocolats à PAQUES par la responsable et les bénévoles de la « CROIX-ROUGE »,

- Avril : Invitation aux résidents à participer au « carnaval des enfants du service jeunesse de la CCVC. Danses et goûter à la salle des fêtes, ont favorisé un rapprochement intergénérationnel.

- Juillet : avec les membres du CCAS, barbecue et anniversaire de Mme MERLIN accompagnée par sa famille à l'occasion de ses 100 ans.

- Décembre : un très beau concert offert par une trentaine de membres de LA GUERLOTTE. Un grand merci à eux pour ce grand moment de chants et de souvenirs autour de NOEL. A noter également les visites de SAINT NICOLAS et père NOEL.

Et comme service particulier, transport vers le cinéma Concorde tous les derniers jeudis du mois. Transport également lors des goûters d'associations où des résidents (es) sont inscrits (es).



## Demi-finale départementale de tennis



Après les exploits de nos jeunes compétiteurs l'été dernier, c'est encore un sans-faute pour Baptiste JOB et Clément MARGOT et qui se sont hissés en demie-finale lors du championnat départemental des 13/14 ans, face à Champigneulle.

Clément et Baptiste sont très complémentaires, surtout le double, qui reste leur point fort. Toute l'équipe du TCB s'était réunie pour les encourager. L'aventure a été belle, les jeunes ont été heureux d'arriver à ce niveau et ils espèrent encore pouvoir accéder un jour à une finale ! Stéphane LEINERT et Patrice MARGOT (entraîneurs et capitaines) continueront à travailler avec eux pour les y mener !

## Tournoi régional hiver

Un nouveau succès pour le tennis club ! Environ 80 compétiteurs de la région Lorraine, Alsace, Rhône Alpes se sont affrontés pour se hisser en finale. Un mois de tournoi de haut niveau, des matchs en soirée jusque 0h30, les week-end, dans une ambiance conviviale. Une équipe de bénévoles a facilité la réussite de ce tournoi. On notera le passage de deux Lyonnais : Adrien et Mathieu, en vacances dans le 54. Un clin d'œil pour Mathieu, qui a effectué un beau parcours jusqu'à 15/4.

Très belle performance également pour le bachamois Damien SCHIVRE (15/4) qui a effectué une performance à 15/3 et 15/2 ! Les amateurs de tennis se sont régalés face à des matchs intenses. La finale a confronté THOMAS Geoffrey, d'Epinal (3/6) et AYINDA Germain de Vandoeuvre (3/6). C'est Geoffrey qui est le vainqueur en trois sets de l'édition 2015.

**Yvette COUDRAY,**  
Adjointe affaires sociales,, personnes âgées, handicap.

**Communiqué de BACCARAT AUTREMENT**

Petit rappel destiné aux élus de l'opposition qui ont brillé par leur absence lors des vœux du Maire aux forces vives et qui ne siègent plus au conseil municipal et se distinguent par leurs absences répétées aux réunions de quartier et autres manifestations organisées par la municipalité :

- Le conseiller municipal est un acteur de la démocratie locale. Il fait partie du conseil municipal, dont le rôle est de statuer sur les affaires de la commune. Élu au suffrage universel direct, il a un mandat de six ans renouvelable ;

- Le conseiller municipal a été élu sur un programme qui a été plébiscité par une majorité de citoyens électeurs (75 % pour BACCARAT AUTREMENT) ;

- Le rôle d'un conseiller municipal est de voter le budget préparé par le maire et les services municipaux, d'approuver les comptes en fin d'exercice, de décider des travaux communaux à réaliser, d'organiser et de créer les services publics municipaux, de gérer le patrimoine communal, d'aider au développement économique de la ville. Ces fonctions doivent être remplies conformément aux priorités et orientations politiques déterminées par le maire. Le conseil municipal statue par voie de délibérations que le maire est tenu d'exécuter, sauf s'il les juge contraires à l'intérêt général.

Battons-nous pour que la démocratie locale perdure et faisons honneur à notre rang en nous impliquant dans les instances de la vie locale : ceci devrait être le leitmotiv des élus de la minorité.

**Baccarat Autrement**

**Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS**

**Comprend qui peut...**

Baccarat Autrement rêve toujours de débattre au Conseil Municipal à 25 contre 2... Cela relève d'une indécence quasi comique ! En l'état, nous ne dépenserons pas d'énergie à une parodie inutile, juste pour son plaisir. Nous continuerons à veiller sur l'utilisation sérieuse de nos impôts. Actuellement, avec nos modestes moyens dont cette tribune, nous dénonçons ce projet démesuré de musée du parfum / flacon porté principalement par le maire au moment où il avoue, lui-même, que 2016 va être financièrement difficile...

**Le comprend qui peut !**

**Baccarat j'y Crois**

**Communiqué de Florent MARULAZ**

AUCUNE CONTRIBUTION RECUE

**ADIL** : mardi 2 février **sur rendez-vous** au  
03.83.76.35.35

**CAL** : lundis 1 et 15 février, **sur rendez-vous**  
au 03.83.30.80.64

**CIDFF** : lundi 8 février, **sur rendez-vous** au  
03.83.74.21.07

**Conciliatrice** : jeudi 11 et lundi 22 février, **sur rendez-vous**  
au 03.83.76.35.35

**Mutualistes anciens combattants** :  
vendredi 5 février, **sur rendez-vous** au  
03.83.35.50.41

**Relais Services Publics** : **sur rendez-vous**  
au 03.83.71.53.87 ou 07.89.80.04.22

## ETAT CIVIL

### ► Naissances

22/12 : Sébastien QUILLES  
02/01 : Elody NÉGRI  
05/01 : Gabrielle GRANDJEAN  
07/01 : Ezia VALENCE  
10/01 : Myla FREBAULT

### Félicitations aux parents !

### ► Mariages

23/01 : Tyler WAHLEN  
et Chéryl CLAUDE

### Félicitations aux mariés !

### ► Décès

18/12 : Martine GODART  
veuve BERTOZZI  
24/12 : Marie-Laurence  
LÉTHUMIER  
27/12 : Berthe COLIN  
veuve KOBIS  
29/12 : Michel BALLAND  
29/12 : André RENARD

Sincères condoléances aux familles.

## Que devient le stationnement ?

Depuis avril 2015, le Trait d'union s'est fait l'écho de la mise en place de groupes de réflexion sur le stationnement dans Baccarat. Il existe un groupe par quartier composé d'élus, de commerçants, de résidents et de territoriaux. Le but est d'assurer, au maximum et selon la configuration et la réalité de chaque rue, une coexistence raisonnée et raisonnable entre les piétons et les véhicules. Cela signifie que nous essayons, dans chaque rue, de dégager un cheminement sécurisé pour les piétons et les personnes à mobilité réduite et ensuite nous positionnons des emplacements de stationnement. Nous essayons de faire place à tout le monde, mais notre priorité reste le cheminement piéton.

Depuis avril 2015, concrètement, cette réflexion sur le stationnement a conduit à l'aménagement de l'avenue Rouvillois, à celui du parking le long de la gare et au cheminement piéton depuis Haxo, en contrebas de la rue du 20ème bataillon. De nouveaux projets vont voir le jour grâce au travail de ces groupes qui n'hésitent pas à se rendre sur place et à rencontrer les riverains afin d'appréhender au mieux la situation et surtout la réalité.

Quatre nouveaux projets sont prêts et ont été validés : pour la cité Serre, la rue de Ménil, la rue du Bréchon et les rues des Pertusots et de l'abbé Munier. Ils sont en cours de chiffrage. Une fois que tous les éléments auront été rassemblés, les habitants des rues concernées seront invités à une réunion au cours de laquelle le projet leur sera présenté. Après cette réunion, nous pourrons alors passer à la mise en œuvre.

Il n'est pas forcément facile de toujours coexister et cohabiter. Notre point de vue varie selon que nous sommes à pied, en vélo ou en voiture. Nous voudrions, bien évidemment, tous pouvoir stationner devant chez nous, voire même privatiser la voie publique juste devant notre porte. Ce n'est malheureusement ni possible, ni même autorisé par la loi. Le nombre de voitures grandit dans Baccarat et nous devons tous trouver les moyens d'assurer un réel vivre ensemble, en faisant attention particulièrement à la sécurité et aux besoins de tous. Il n'est pas normal que des enfants ou que des mères avec des poussettes marchent sur la route parce que les trottoirs sont occupés par les voitures. Il n'est pas non plus normal que des personnes en fauteuil roulant ou des handicapés se voient interdire certaines rues. Il est encore plus aberrant que des services de secours ne puissent pas entrer un brancard dans une habitation. Véridique !

Dans la limite de ses moyens, la ville fait l'effort de trouver des solutions et elle se donnera les moyens de les appliquer, y compris par la verbalisation, après un temps d'information et d'avertissement, si c'est malheureusement nécessaire. Mais n'oublions pas que les projets les mieux pensés, les plus longuement réfléchis n'ont de sens et ne peuvent prendre vie que si chacun de nous se donne la peine de les respecter et de les mettre en œuvre. Là, comme pour les conseils de quartier, c'est d'abord et avant tout une question de civisme.

Isabelle CHASSAIN,  
Adjointe au Maire  
Sabine TIHA,  
Conseillère déléguée

## CONFERENCE : Vieillir ce n'est pas revenir en enfance Jeudi 18 février 2016. Hôtel de ville, à 20h00. Entrée libre Par Jean-Luc KEMPF

Qu'est ce que la vieillesse?  
A partir de quel âge devient-on vieux?  
Qu'est-ce que vieillir?

Alors que certains quarantenaires ressentent déjà les effets de la vieillesse les assaillir; d'autres, septuagénaires, sont plus en forme que jamais, et ce, aussi bien mentalement que physiquement.

Si vieillir semble être le grand mal du siècle, lors de cette conférence, vous découvrirez comment mieux connaître les personnes âgées, pouvoir les respecter et le cas échéant, pouvoir les aider. Car, le plus souvent, elles n'ont ni la force, ni la volonté, ni l'envie de dire, d'avouer, ou de partager leur handicap.

## CANI-SACS

Pour rappel, des cani-sacs sont à disposition  
**GRATUITEMENT**  
des propriétaires de chiens, à l'Hôtel de Ville

Pour 4 personnes

Préparation 15 minutes

Pas de cuisson

**INGREDIENTS :**

150g de mâche

150g de champignons de Paris

100g de chèvre frais

1/2 citron

# Salade de mâche aux champignons

1. Couper la base des champignons. Roulez-les entre vos mains sous un filet d'eau froide pour éliminer le sable. Essuyer-les dans un linge, émincez-les et arrosez-les de jus de citron.
2. Lavez et essorez la mâche. Séparez-la en petit bouquet
3. Répartissez les champignons et la mâche dans un saladier. Emiettez le fromage dessus.



Le peigne apparaît très tôt dans les besoins de l'humanité, lié au travail des tisserands aussi bien qu'à l'hygiène et à la toilette: des peignes en bois exhumés des palafittes néolithiques (cités lacustres préhistoriques), confirment cette double utilisation précoce dans l'histoire de l'homme.

### Le buis au Moyen-Age :

Au Moyen-Age, dans le sud de la France, les pencheniers (fabricants de peignes) utilisent comme matière première des plaques de buis. Ces plaquettes sont probablement mises en forme dans la région de production.

En 1357, un marchand toulousain, Guiraud COMTE, vient acheter aux habitants d'Aspet, en Comminges, les fuzi de buis, c'est-à-dire les petites pièces de bois renflées au milieu, dans lesquelles on peut tailler des peignes courbes.

Il faut attendre le XVème siècle pour que les régions productrices de cette matière première la transforment à leur tour en produit fini : peignes à épouiller, à décrasser et à soigner les chevelures.

### Du bois à la corne :

Au début du XIXème siècle, de nombreuses fabriques de peignes utilisent encore le buis, bientôt supplanté par la corne, matériau beaucoup plus abondant. D'abord d'origine locale, cette nouvelle matière première va provenir également des colonies françaises d'Afrique, mais aussi d'Amérique et d'Australie.

Même si les machines-outils ont investi les ateliers, quinze opérations sont toujours nécessaires pour arriver au produit fini à partir d'une corne de bovin : le sciage des extrémités, la découpe, l'ouverture à la serpette, le déroulage ou bisacayage à chaud, où la corne va être ramollie au-dessus du



feu avant d'être fendue et aplatie avec le pressage, toujours à chaud, puis le tracé sur la plaque ainsi obtenue à l'aide d'un gabarit et d'une pointe sèche, la découpe, le rabotage, la mise en forme, la taille des dents, le surfacage, le façonnage des dents, le meulage, le ponçage et, enfin, le polissage à la meule garnie de lanières de peau de chamois. Les déchets obtenus pendant ces opérations successives sont finement broyés pour entrer dans la composition d'engrais.

### L'avènement des matières plastiques :

De nos jours, ces nobles matériaux se sont vus insidieusement remplacés par de nouveaux moins coûteux et plus faciles à travailler : bakélite au début, puis matières plastiques en tous genres par la suite. Ceux-ci présentent l'avantage de réduire la fabrication à une seule opération : le moulage.

## EXPRESSIONS

*expressions*

Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.

### COURIR SUR LE HARICOT

Importuner, exaspérer

Si on en croit l'histoire de "Jack et le haricot magique", il suffit de disposer d'un haricot géant pour pouvoir courir dessus. Mais l'explication n'est pas là !

Cette locution regroupe des éléments datant de la fin du XIXe siècle, de diverses origines.

D'un côté apparaît le verbe « courir » (quelqu'un) qui, dans cet emploi populaire et transitif, signifie déjà tout seul 'importuner' dès le XVIe siècle.

D'un autre, nous avons le verbe « haricoter » qui, au début du XIXe, signifie soit « être mesquin en affaires », soit "importuner".

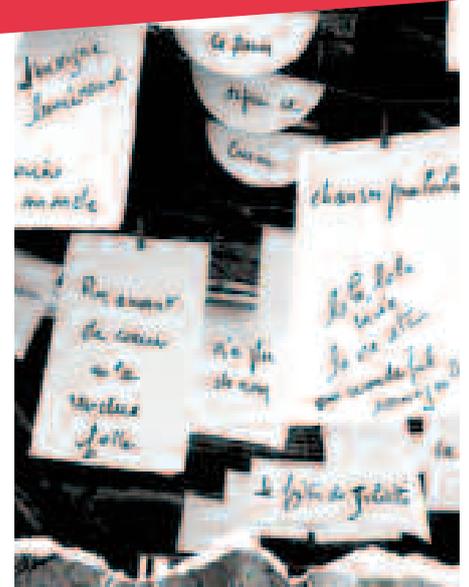
Enfin, on trouve le « haricot » argotique qui signifie « orteil ». Et il est compréhensible que quelqu'un qui se fait courir sur l'orteil se considère comme quelque peu importuné et sente l'exaspération monter en lui !

## CITATION

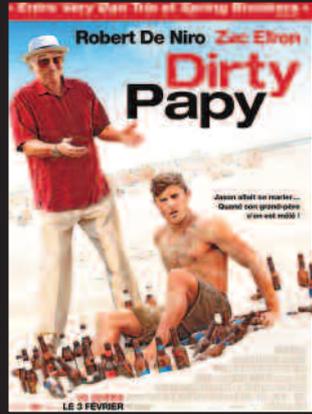
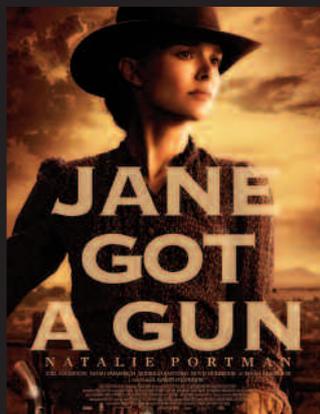
*citation*

« La gaieté, la santé changent l'hiver en été »

- Antoine DESAUGIERS (1772-1827) -  
Chansonnier







**V5 et S6  
FEVRIER**

**Le grand partage - 20h30**

Un hiver pire que jamais. Le gouvernement publie un décret obligeant les citoyens français les mieux logés à accueillir chez eux pendant la vague de froid leurs concitoyens en situation précaire. A l'heure du Grand Partage, un vent de panique s'installe à tous les étages dans un immeuble très chic de la capitale.

**V12 et S13  
FEVRIER**

**Pension complète - 20h30**

François et Charlotte dirigent ensemble un hôtel-restaurant gastronomique au bord de la mer mais leur relation conjugale n'est pas au beau fixe : obsessionnel acharné, François veut sa première Etoile au Guide Michelin tandis que Charlotte, à l'aube de la quarantaine, ne rêve que d'un premier enfant. Cette situation, déjà compliquée, va littéralement exploser le jour où le premier mari de Charlotte, Alex, débarque dans leur vie alors que tout le monde le croyait mort dans le terrible tsunami de 2004...

**V19 et S20  
FEVRIER**

**Jane got a gun - 20h30**

Jane Hammond est une femme au caractère bien trempé mariée à Bill, l'un des pires bandits de la ville. Lorsque celui-ci se retourne contre son propre clan, les terribles frères Bishop, et qu'il rentre agonisant avec huit balles dans le dos, Jane sait qu'il est maintenant temps pour elle de troquer la robe contre le pantalon et de ressortir son propre pistolet. Le meilleur espoir de Jane n'est autre que son ancien amour Dan Frost, dont la haine envers Bill n'a d'égal que son amour pour Jane.

**V26 et S27  
FEVRIER**

**Dirty papy - 20h30**

Alors qu'il est sur le point d'épouser sans conviction la fille de son patron, Jason, un jeune avocat un peu coincé, se fait embarquer par son grand-père dans un road trip déjanté jusqu'en Floride pour le Spring Break. Personnage haut en couleur et totalement dévergondé, Dick est bien décidé à apprendre à son petit-fils ce que veut dire profiter de la vie..

**Tarif unique : séance à 5€**

**Programme sous réserve de modifications  
Egalement disponible sur [www.ville-baccarat.com](http://www.ville-baccarat.com)**

**LECTURE**  
*adulte*

**Famille parfaite**  
De Lise GARDNER



Les Denbe semblaient sortir des pages des magazines glamour : un mariage modèle, une belle situation, une ravissante fille de quinze ans, une demeure somptueuse dans la banlieue chic de Boston... une vie de rêve. Jusqu'au jour où ils disparaissent tous les trois. Pas d'effraction, pas de témoin, pas de motifs, pas de demande de rançon. Juste quelques traces de pas et des débris de cartouches de Taser sur le sol de leur maison. Pour la détective privée Tessa Leoni, l'enlèvement ne fait aucun doute. Mais que pouvait bien cacher une existence en apparence aussi lisse ?

N°1 sur la liste des best-sellers du new York Times, le nouveau thriller de Lisa Gardner nous plonge dans l'intimité fascinante et terrible d'une famille au-dessus de tout soupçon.

**LECTURE**  
*jeunesse*

**+ vite + haut + fort**  
Gallimard Jeunesse

Le livre des comparaisons les plus étonnantes! Quel animal est le plus rapide sur terre? Quelle est la tour la plus haute du monde? Quelle est la planète du système solaire la plus grande? En comparant avec ce qui est connu, ce livre répond à toutes ces questions et permet de mieux comprendre les choses les plus extraordinaires en les visualisant.

Le pont le plus haut du monde est le viaduc de Millau.  
L'arbre le plus vieux a 5000 ans.  
La taille du Soleil est 109 fois plus importante que celle de la Terre.  
Des centaines de comparaisons illustrées étonnantes et frappantes, tout en 3D ou en photographie.



**➤ Livres disponibles à la Bibliothèque - Pl Général de Gaulle  
Ouverture : mercredis de 16h00 à 18h00 et vendredis de 9h30 à 11h00 et de 16h30 à 18h00**

## URGENCES

Pompiers ..... 18  
 Police-secours ..... 17  
 Gendarmerie ..... 03.83.75.34.82  
 Urgence médicale - SAMU .....15  
 depuis votre portable .....15 ou 112  
 Hôpital Lunéville ..... 03.83.76.12.12  
 Hôpital St Dié ..... 03.29.52.83.00  
 Centre anti-poison ..... 03.83.32.36.36  
 Astreintes pharmacie ..... 32.37

## ASSISTANCES

Enfance maltraitée .....119  
 Fil santé jeunes ..... 0 800 235 236  
 Drogue info services ..... 0 800 231 313  
 - Depuis un portable : 01 70 23 13 13  
 - Ecoute cannabis : .... 0 811 912 020  
 - Ecoute Alcool : ..... 0 811 913 030  
 Sida info service .....0 800 840 800  
 Croix Rouge écoute ..... 0 800 858 858  
 Allosécu - serveur vocal ..... 0 820 900 900  
 Caisse Primaire d'Assurance Maladie ..... 36 46  
 Caisse d'Allocations Familiales ...0 810 255 410

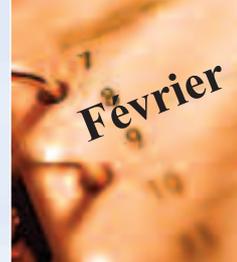
## DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal  
 .....03.83.75.29.83  
 .....ou 06.72.02.84.41  
 EDF ..... 09 726 750 54  
 GDF ..... 0 800 47 33 33  
 Câble .....39 90

## NUMÉROS VILLE

Accueil Mairie .....03.83.76.35.35  
 Week-end et jours fériés .....06.72.02.84.41  
 Espace Loisirs .....03.83.75.41.13  
 Service culturel .....03.83.76.35.37  
 Ecole de musique .....03.83.75.18.96  
 Piscine Intercommunale.....03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME ..... 03.83.75.13.37



- 1er février** > **Présentation de l'activité de la brigade de gendarmerie de Baccarat : exercice 2015**, à l'Hôtel de Ville, à 10h00
- 4 février** > **Assemblée générale** de l'association conjoints survivants, à l'Espace Loisirs, à 14h00  
 > **Assemblée générale** de l'OMAC, à 20h30 à l'Hôtel de Ville.
- 5 février** > **Cérémonie des récompenses de l'OMS**, au Pôle Sportif, à 18h00
- 9 février** > **Assemblée générale** et après-midi beignets de l'association des anciens et retraités, à la Salle des Fêtes, à 14h00
- 14 février** > **Thé dansant**, à la Salle des Fêtes, à 14h30
- 15 février** > **Conseil Municipal**, à l'Hôtel de Ville, à 20h30
- 17 février** > **Assemblée générale** « Les Diamants de Baccarat », dans la salle du quartier Haxo, à 20h00
- 18 février** > **Conférence** « Vieillir ce n'est pas revenir en enfance », à l'Hôtel de Ville, à 20h00
- 21 février** > **Assemblée générale** de l'Association de Pêche « Le Barbeau », à l'Espace Loisirs, à 10h30
- 22 février** > **Remise des récompenses** du concours des maisons illuminées, à l'Hôtel de ville, à 19h00
- 24 février** > **Assemblée générale** de Groupama, à la Salle des Fêtes, à 19h00
- 28 février** > **Loto du carnaval** du Comité des fêtes, à la Salle des Fêtes, à 14h00  
 > **Comédie « Calamity Jane »**, avec la troupe « Les Copains d'Abord », au cinéma Le Concorde, à 14h30
- 6 mars** > **Défilé de Carnaval**, départ à 14h11 devant le magasin Colruyt

> **3 février** : assemblée générale de "Ensemble et solidaires" (ex. U.N.R.P.A.), 14h30, salle Kærcher, rue Denfert Rochereau (06 70 40 21 53)

> **Du 5 au 28 février** : exposition "Dispersion attentives" (tableaux de Mme Hypolite), espace Emile Gallé

> **7 février** : assemblée générale (A.G.) du Club Vosgien, 10h, salle Beauregard

> **Du 8 au 12 février** : accueil de loisirs 6/11 ans avec Archipel sur le thème de carnaval

> **10 février** : fête de la Chandeleur organisée par "Ensemble et Solidaire", 14h, salle Kærcher, rue Denfert Rochereau

> **11 février** : projection du film "Avec des yeux d'enfant", 20h, Halle aux Blés, entrée libre

> **12 février** : concert de "Nos voix nos guitares", 20h30, salle Poiré à Thiaville-sur-Meurthe

> **13 février** : fête du Têt des "Enfants de Kontum", 20h, salle Beauregard

> **13 février** : les Amis Raonnais du Théâtre (A.R.T.) vendent les places de la pièce "La famille est dans le pré" (12 mars 2016), 30 euros et 25 euros strapontin, de 9h à 12h à la Halle aux Blés  
 > les billets restants seront disponibles à partir de 14h, chez "Mireille Chaussures", 8 rue Pierre Curie

> **13 février** : spectacle d'humour burlesque proposé par A.R.T. "Les déSAXés - sea, sax & fun", 20h30, Halle aux Blés, 25 euros et 20 euros strapontin, places en vente chez "Mireille Chaussures", 8 rue Pierre Curie

> **13 février** : concert « Band of gypsies » (Hassan Hadji et Benoît Cazzulini du groupe Ange) proposé par l'association « Maix en Zic », 20h30, salle Jeanne d'Arc à Allarmont, 12 euros

> **Du 15 au 19 février** : accueil de loisirs 11/17 ans avec Archipel au Mille Club

> **Du 15 au 19 février** : stage de football en salle pour les 8/13 ans proposé par l'Union Sportive Raonnaise (U.S.R.) à la Halle des Sports (et au stade Paul Gasser pour les repas)

> **21 février** : concert "Delsol" et "Barzinguault" à Allarmont, 17h, salle Jeanne d'Arc

> **23 février** : A.G. du club de l'Âge d'Or, 14h30 au foyer, rue Clemenceau

> **27 février** : concert "Ange" proposé par A.R.T., 20h30, Halle aux Blés, 25 euros et 20 euros strapontin, places en vente à l'Office de Tourisme ou sur place le soir du concert



## MEMO

### Ordures ménagères



Baccarat		Mardis	
2	9	16	23
FEV			

Badménil		Mercredis	
3	10	17	24
FEV			

### Eco-sacs

En 2016, les semaines de ramassages sont inversées, pour des raisons calendaires. **Les écosacs seront désormais ramassés en semaine paire**



Baccarat		Badménil	
10	24	FEVRIER	

➤ Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h